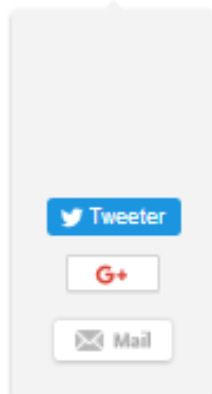


La commune va réétudier les contrôles inopinés

Les employés municipaux de Val-de-Ruz (NE) ne savent toujours pas s'ils souffleront bel et bien dans le ballon sur leur lieu de travail.

on off i



L'exécutif se réunit mardi pour réétudier l'arrêté communal qui prévoit des contrôles inopinés d'alcoolémie.

«Je ne tiens pas à faire de commentaires d'ici cette rencontre», a précisé samedi à l'ats Claude-Henri Schaller, conseiller communal (PLR) et auteur de la mesure, revenant sur une information de «L'Express».

Les nombreuses réactions, dont celle du Préposé à la protection des données des cantons de Neuchâtel et du Jura, ont incité l'exécutif à réévaluer la question.

Sur ce sujet

(ats)